

8 août 2025

Le top 3 des nouvelles de l'été

3. Le nombre d'élèves du secondaire ayant des besoins particuliers augmente

Selon les données du ministère de l'Éducation de 2024-2025, 31 % des élèves du secondaire sont handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, <u>une augmentation de 5 %</u> par rapport à il y a dix ans. Par ailleurs, le nombre d'élèves HDAA dans les classes régulières a doublé pendant la même période.

Selon plusieurs travaux universitaires, le mélange des classes <u>aide à l'inclusion sociale</u> et favorise l'accès à l'emploi des élèves aux besoins particuliers. Cette mixité aide également les élèves n'ayant pas de plan d'intervention.

2. Changement aux règles de conduite : cellulaires interdits et obligation du vouvoiement

Au début du mois de juillet, le gouvernement <u>a publié</u> un <u>projet de règlement prévoyant l'interdiction de l'utilisation du cellulaire</u> dans toutes les écoles dès la rentrée. Le ministre a également précisé que cette interdiction sera en vigueur du début à la fin des classes. Le projet de règlement prévoit aussi des changements obligatoires au code de vie des écoles, dont l'obligation pour les élèves de vouvoyer le personnel et d'utiliser les titres « Madame » ou « Monsieur ». Des sanctions devront par ailleurs être prévues au code de vie en cas de non-respect des règles. Le règlement final est attendu avant la rentrée scolaire.

1. Compressions et réinvestissement en éducation

Au début de l'été, de nombreux acteurs du réseau scolaire <u>ont dénoncé</u> des compressions budgétaires qui allaient affecter les services aux élèves. Le 16 juillet, le ministre de l'Éducation <u>a annoncé</u> un réinvestissement de 540 millions destiné aux services aux élèves. La FCPQ et English Parents' Committee Association ont <u>réagi conjointement</u>, demandant au gouvernement et à tout le réseau de l'éducation de s'assurer que les services aux élèves ne soient jamais compromis.

Les sommes réinvesties seront accompagnées de redditions de comptes de la part des centres de services scolaires, qui devront faire des efforts pour réduire leurs dépenses administratives.

Mention spéciale : le côté ingrat de l'engagement parental

Dans le cadre de sa série sur les rôles ingrats, Daniel Germain met en lumière les membres des comités de parents! Grâce à un entretien avec Corinne Payne, directrice générale de la FCPQ, le chroniqueur a découvert le monde de l'engagement parental et de la gouvernance scolaire. Il pensait que les parents jouaient surtout un rôle décoratif dans le milieu scolaire, mais a vite changé d'idée en discutant avec Mme Payne. Un texte à lire sur les plateformes des Coops de l'info.